Mardi 12 décembre 2017

à

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les
Conseillers Municipaux
de la ville de St Etienne

Objet : projet de fermeture du prêt enseignant de la ville de St Etienne

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Nous venons d'apprendre qu'un projet de fermeture du prêt enseignant existant dans le cadre de la médiathèque de votre ville, St Etienne, est en passe de voir le jour pour cette fin d'année scolaire.
Veuillez voir dans ce courrier tout notre étonnement face un tel projet.
Le prêt enseignant, qui n'est pas réservé qu'aux enseignants d'ailleurs, est un outil de diffusion du livre et de promotion de la lecture indispensable dans notre société envahie par les écrans et la baisse de fréquentation du livre par nos jeunes. Pour ceux-ci qui fréquentent la crèche, l'école maternelle ou élémentaire, le secondaire, le centre social, la maison de quartier, les associations culturelles de proximité, le livre doit rester accessible facilement, à moindre coût voire gratuitement et de manière diversifiée dans sa forme et ses contenus.
De nombreux adultes utilisent ce prêt particulier pour apporter à de nombreux jeunes cet accès facilité au livre. Plus de 530 usagers adultes sur l'année 2016, plus de 42850 prêts, une offre de plus de 42000 documents à disposition (vous aurez remarqué en clin d'oeil le parallèle avec le code postal de St Etienne)... Cette richesse doit subsister, même si elle souffre peut-être d'un coût, mais la culture a un coût que la collectivité se doit d'endosser pour permettre à chacun d'accéder à cette diversité culturelle tant recherchée. Le vivre ensemble a besoin de ces outils de culture commune que sont les livres, les médiathèques en sont les sources et le prêt enseignant un moyen de diffusion primordial.
Les établissements dont les personnels ont l'habitude de fréquenter ce prêt, et au final les élèves, seront les grand perdants de ce projet de fermeture si vous veniez à le mettre en place.
Une ville comme St Etienne doit pouvoir s'enorgueillir d'avoir dans ses services publics un prêt de livres en direction des enfants qui fréquentent les écoles de ses quartiers, prêt fonctionnant par le biais des professionnels enseignants.

Espérant que la demande des personnels soucieux d'offrir aux enfants une diversité de supports mettant le lire à l'honneur et à disposition de tous sera entendue par vous, veuillez recevoir, M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, nos plus sincères salutations.

Pour le Se-Unsa

Dominique Furnon

SE-Unsa 4 cours Victor Hugo 42028 St Etienne Cedex 04 77 33 08 55 42@se-unsa.org

Secrétaire général départemental

SE-Unsa 4 cours Victor Hugo 42028 St Etienne Cedex 04 77 33 08 55 42@se-unsa.org